

Le maréchal de Saint Geran, de la maison de la Guiche, épousa en première noce Anne de Tournon ; ses enfants furent Claude de la Guiche, et une fille qui devint marquise de Bouillé. Il épousa en secondes noces Susanne aux Epaulles, veuve du comte de Longaulnay, qui avait une fille nommée Susanne de Longaulnay.

Le maréchal et sa seconde femme marièrent réciproquement ensemble les enfants de leur premier lit, savoir, Claude de la Guiche avec Susanne de Longaulnay, le 17 février 1619; le mari âgé de 18 ans, et la femme de 14 ans. Le maréchal mourut en 1632, son fils, le comte de la Guiche, eut son gouvernement de Bourbonnais. Sa femme, au bout de 20 ans de souhaits, se trouva enfin enceinte en 1640 ; elle fit une chute au septième mois, mais qui ne fit aucun tort à l'enfant.

La marquise de Bouille, sœur du premier lit du comte, et un parent, nommé le comte de Saint Meixan, furent en cette occasion les auteurs des crimes dont on va faire mention.

Comme la marquise était héritière du comte de la Guiche, cet enfant, qui allait, suivant toutes les apparences, arriver bientôt, ruinait toutes ses espérances. Quant au comte de Saint Meixan, il était l'amant de la marquise, et de plus accusé de fausse monnaie, de magie et d'inceste (il avait fait étrangler sa femme pour en épouser une autre), dont il avait projeté de tuer le mari. Il s'échappa des mains du prévôt de la maréchaussée d'Auvergne, et se refugia au château de Saint-Géran.

C'est là où il devint amoureux de la marquise de Bouille; il fit même le projet de l'épouser; quoique le mari fût vivant; mais il avait des secrets pour le faire cesser de vivre. Dès-lors les intérêts de la marquise devinrent les siens; Ils résolurent ensemble de supprimer l'enfant qu'on attendait, pour y réussir, ils corrompirent à force de présents, le maître d'hôtel, nommé Beaulieu ; Louise Goitard, déjà retenue pour sage-femme, et deux femmes de-chambre de la marquise ; toutes deux sœurs, nommées Quinet, dit Dada.

Le 16 août 1641, la dame de Saint-Géran commença à sentir dès le matin les douleurs de l'enfantement, tout fut préparé pour recevoir l'enfant; la mère eut de longues douleurs. Cet événement fit assembler dans sa chambre les deux filles du second lit de la maréchale, dont une, âgée alors de seize ans, épousa par la suite le duc de Ventadour, la dame de Saligny, sœur du maréchal, le comte de Saint-Géran, le marquis de Saint-Maixant et la marquise de Bouille.

Cette dernière, pour exécuter son projet, représenta que la quantité de monde augmentait la chaleur, et ne pouvait qu'incommoder la comtesse ; qu'ainsi il était à propos de sortir de sa chambre, et que la Maréchale devait donner l'exemple; ce qui s'exécuta ; la marquise resta seule avec les deux Quinet, femmes de chambre.

Sur les sept heures du soir, les douleurs subsistant toujours dans leur violence, la sage-femme dit que madame la comtesse ne pourrait y résister, si on ne lui procurait du repos; en conséquence elle lui fit prendre une boisson qui la plongea dans un profond sommeil qui dura jusqu'au lendemain.

Pendant cet intervalle, la maréchale et tous ceux qui désiraient cet accouchement, envoyaient perpétuellement savoir dans quel état elle était ; on répondait toujours à la porte que tout allait bien. Enfin la comtesse accouchait dormant.

Le maître d'hôtel fut introduit dans le même temps que la sage-femme recevait l'enfant ; elle avait l'intention de le faire mourir sur le champ, et déjà elle se préparait à lui enfoncer le crâne, lorsqu'elle en fut empêchée par le maître d'hôtel ; peut-être le Marquis de Saint-Maixant lui avait-il donné ses ordres afin que, l'enfant existant, il pût obliger la marquise de Bouillé, à tenir sa parole pour l'épouser, en la menaçant de faire paraître un jour cet enfant, en cas de refus de sa part.

Quoi qu'il en soit, Beaulieu mit l'enfant emmailloté dans une petite corbeille qu'il cacha sous son manteau, sortit du château par des endroits détournés, monta à cheval, et marcha toujours, faisant allaiter l'enfant en chemin, selon le besoin, dans les endroits par où il passait. Il arriva ainsi au village des Couroux, dans les montagnes d'Auvergne ; il mit l'enfant en nourrice chez Gabrielle Moiniot, mais ayant refusé de lui nommer le père et la mère, ni elle, ni aucune nourrice du village ne voulut s'en charger; c'est pourquoi au bout de sept jours, il fut emmené par le grand chemin de Bourgogne, et la piste fut perdue dans les bois.

Pour revenir à la comtesse, elle se réveilla à la petite pointe du jour, et se trouva dans l'état d'une femme qui était accouchée. La sage-femme voulut lui persuader qu'elle ne l'était pas; elle ne fit goûter ses raisons qu'au comte et à la maréchale; mais elle ne persuada nullement la comtesse qui, avec pleurs et gémissements, réclamait sans cesse son enfant. Enfin cette sage-femme ne pouvant convaincre la comtesse, résolut, sous le prétexte de faciliter son accouchement, de la faire mourir elle-même.

Elle lui dit donc que, si son enfant n'était pas sorti, c'était à cause qu'il était attaché aux reins, et que, pour l'en détacher, il fallait qu'elle fit quelque exercice violent ; ce qu'il y avait de singulier, c'est qu'elle avait convaincu de cette fausseté le Comte et la maréchale. Il fallut céder à leur importunité, et monter en carrosse, qui la conduisit dans les terres labourées et autres endroits raboteux ; on la remit ensuite dans son lit, tellement fatiguée, que, sans la force de son tempérament, elle aurait succombé.

Enfin personne ne se doutant de ce qui était arrivé, et la comtesse n'accouchant pas, on s'imagina qu'elle n'avait eu qu'une fausse grossesse ; la comtesse même s'apaisa petit-à-petit ; sa douleur se calma avec le temps, et s'éteignit enfin.

Revenons maintenant au sort de l'enfant dont nous avons perdu la piste dans les bois, sur le chemin de Bourgogne, Beaulieu avait eu un frère maître en

fait d'armes à Paris. Il était mort depuis peu. Il donna l'enfant à la veuve nommée Pigoreau. Elle s'en chargea très-volontiers, parce qu'on consigna, pour l'élever, entre les mains de Raguenet, épicier à Paris, la somme de 1.000 livres. Il s'agissait de le faire baptiser. Marie Pigoreau s'en chargea; ce qui fut fait sans éclat, à Saint-Jean en grève ; en cellant le père et la mère ; les témoins furent le fossoyeur et une pauvre femme.

La Pigoreau prit grand soin de cet enfant, elle le mit en nourrice au village de Torcy en Brie; elle était instruite de son origine, et flattait les nourrices, en leur faisant entendre que leur nourrisson était grand seigneur, et riche. Elle le sevrà, et le retira à 18 mois. Cette Pigoreau avait eu deux enfants, le deuxième était mort peu après sa naissance. Elle imagina de faire passer le petit comte pour ce second Fils, pour y réussir, elle changea de quartier; cependant, quand il eut deux ans et demi, soit qu'elle ne s'en fût chargée que jusqu'à cet âge, ou que l'argent manquât.

Elle le rendit à Beaulieu, supposé oncle et parrain, Beaulieu ayant reçu l'enfant sur ce pied, demanda la permission au comte et à la comtesse de le prendre avec lui; à l'hôtel de Saint Geran. Il obtint ce qu'il demandait. La première fois que la comtesse le vit, elle s'écria : « Voilà un bel enfant ! » Il avait de grands yeux bleus, et les traits fort réguliers; (il était blond). Elle allait partir pour Moulins, elle voulut absolument qu'il fit le voyage dans son carrosse. Son amitié se renouvelait pour lui à chaque instant, par le ressouvenir de celui qu'elle comptait toujours avoir perdu, qui aurait été de l'âge de celui-ci, enfin elle vint à l'aimer comme son propre fils, ce qui était très vrai.

Le marquis de Saint-Maixant et la marquise de Bouillé appréhendaient fort que par quelque hasard la vérité ne se découvrit, d'autre côté Beaulieu, qui était témoin de la vivacité des sentiments du père et de la mère, avait de grands remords; il mourait d'envie de rendre justice à la vérité. Ses propos allèrent si loin que les auteurs du crime résolurent de se défaire de lui en l'empoisonnant.